

L'EXPRESSION DU NOMBRE ET LES EMPRUNTS EN FRANÇAIS ET EN YORUBA

Mme Taiwo Fawehinmi

Adeyemi Federal University Of Education, Ondo Ondo State, Nigeria

Kiddiekiddies@yahoo.com

Abstract

En vue du fait que la langue s'avère très importante pour l'existence de l'être humain, surtout lorsqu'il s'agit de la place de la communication dans la société, nous l'avons juger valable de faire passer en revue la place retenue par les mots empruntés au sein d'une langue donnée vis - à - vis l'expression du nombre. D'une méthodologie visant une approche structurale, nous l'avons trouvé que les emprunts en français ont des comportements hybrides, au sujet du nombre. Cependant, les emprunts dans la langue yoruba subissent la règle de la pluralisation dans cette langue. Mais la marque du nombre peut être soit à travers le contexte de la communication soit au niveau de la structure. Dans le monde contemporain, les emprunts yorubas semblent porter eux aussi, des comportements hybrides.

Mots clés : *Emprunt, nombre, pluralisation, langue, communication.*

Introduction

La langue se présente comme un outil qui aide la société à se tenir ensemble. Comme le dit (Ramat, 1985 :94) quand il remarque que selon le paradigme fonctionnel, la langue est tout d'abord un instrument d'interaction sociale visant à établir un rapport de communication à l'intérieur d'une société. Par voie de conséquence, alors que le langage est unique, il existe tant de langues qu'il existe d'entités ou de collectivités humaines. Aussi, la langue, à l'instar de l'être humain qui la parle, est dotée d'une vie et au cours de son évolution peut donner naissance à d'autres langues. A l'avis de (Fromkin et Rodman, 1978 :340-341) d'après leur illustration des langues en évolution, deux ou plusieurs dialectes peuvent être nés d'une seule langue parente. Et si au cours des années, les dialectes deviennent incompréhensibles, c'est - à dire deux ou plusieurs langues sont nées de cette langue parente.

Ceci nous aide à comprendre la diversité des langues qu'on constate aujourd'hui d'une souche commune, d'une langue unique, qu'on aboutit,

au gré des centaines et des millénaires, résultant de la dispersion des hommes sur terre, à une diversité de groupes sociaux partout. Une diversité de langues à tel point qu'il est même difficile aujourd'hui de quantifier avec exactitude le nombre de langues parlées à travers le globe. Il existerait aujourd'hui dans le monde contemporain un grand nombre considérable de langues parmi lesquelles le français et le yoruba, les langues sujettes de notre travail.

Cependant, les mots venus d'ailleurs, connus sous le nom d'emprunts existent dans presque toutes les langues. Ils sont les résultats de la rencontre des peuples et par extension, de leurs médiums de communication. Quand les langues se rencontrent, elles s'influencent mutuellement et parmi la gamme d'influences possibles est le passage des mots d'une langue dans une autre. Voilà pourquoi nous le jugeons valable de jeter un regard sur le comportement de ces mots venus d'ailleurs en termes de la variation en nombre.

Cadre théorique et méthodologique

Notre étude est visée dans le cadre de la théorie structuraliste. Le structuralisme qui étant une école linguistique voit le jour vers la fin du XIX e siècle. Pour le point de vue de (Caussat et al, 1977 :13), dans l'histoire de la linguistique, le terme de structuralisme marque l'orientation convergente d'un certain nombre de recherches qui se sont développées au début du XXe siècle et qui ont fait de la linguistique une science de la langue et des langues. En plus, selon un article en ligne sur :

[Http://www.ac-bordeaux.fr/etablissement/jmonet/ses/coursocio/socio.html](http://www.ac-bordeaux.fr/etablissement/jmonet/ses/coursocio/socio.html), le structuralisme tire son origine du cours de linguistique générale (1916) de Ferdinand de Saussure qui envisage d'étudier la langue comme un système dans lequel chacun des éléments n'est définissable que par les relations d'équivalence ou d'opposition qu'il entretient avec les autres. Cet ensemble de relations forme la structure.

Or (Dubois 1969 :10) remarque que le structuralisme a donc définitivement établi la linguistique comme science des langues : sa méthodologie précise est fondée sur des distinctions essentielles (synchronie/diachronie ; règles de la langue/réalisations individuelles variables de la parole ; traits pertinentes/trait redondants) (...).

D'une manière simple, Dubois montre que le structuralisme décrit le fonctionnement de la langue en tant que système de communication. C'est dans cette optique que la recherche mène une étude contrastive qui vise la comparaison des systèmes linguistiques. Cela nous y fera tout en nous aidant à avoir une meilleure conception et compréhension du fonctionnement des mots empruntés vis-à-vis du nombre dans les deux langues sous études. Notre approche sera descriptive, orientée vers une perspective synchronique.

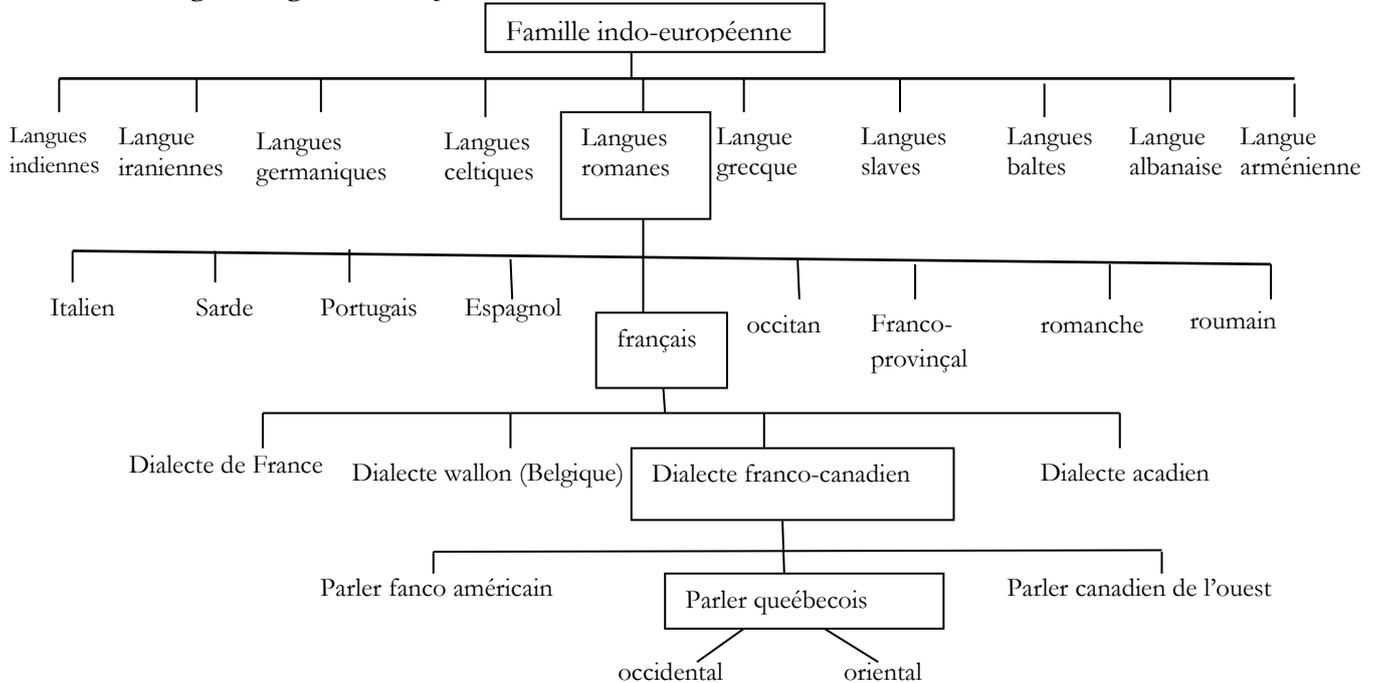
Le nombre

La réalisation du nombre varie d'une langue à l'autre. Sa valeur sémantique peut servir de distinction entre deux langues données ou au sein d'une même langue. Pour (Mounin, 1974:232) cette catégorie grammaticale sert à distinguer l'unité de la pluralité. La notion du nombre joue donc un rôle très important dans la communication, car il fait partie de la structuration du message décodé.

La langue française

Empruntons ce schéma à (Dorais, 1979 :12) pour établir la généalogie du français. Ce schéma nous montre la famille et sous famille auxquelles le français appartient.

Tableau 1 : *généalogie du Français*



Source : (Dorais, 1979 :12)

Le français fait donc partie des langues romanes qui appartiennent à la grande famille des langues indo-européennes. C'est le latin, langue officielle de l'Empire Romain, qui a donné naissance, par extension et par différenciation dialectale, à la grande famille des langues romanes. Mais un autre détail à ajouter est que ces langues romanes viennent du latin vulgaire ou populaire.

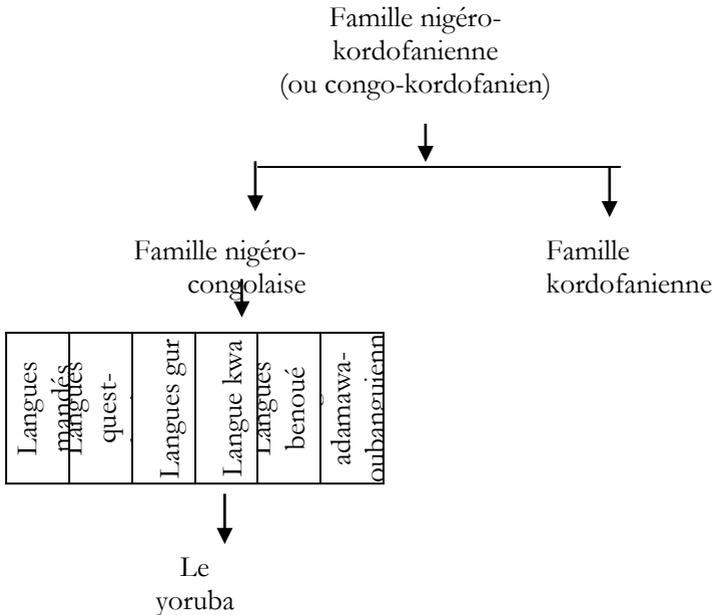
Les cinq langues romanes les plus importantes sont l'espagnol, le portugais, le français, l'italien et le roumain. D'autres langues appartenant à cette classe sont l'occitan (ou le provençal), le franco-provençal, le sarde et le rhéto-roman. Le français est l'une des langues les plus importantes de cette famille. Le français, comme beaucoup d'autres langues du monde, possède des dialectes qui sont doués des mêmes caractéristiques. Le francien, le wallon, le lorrain, le champenois, le picard, le normand et le bourguignon sont des dialectes du français. Les autres variétés sont le franc-comtois, le bourbonnais, le barbichon, le tourangeau, l'angevin, le gallo, le poitevin et le saintongeais.

Ces différents dialectes ont influencé le visage du français en raison même qu'ils ont contribué à ce que nous pouvons nommer aujourd'hui le français standard. Le français de Paris ou le français parisien est considéré aujourd'hui comme la norme standard de la langue. (Huot, 2001 :13) nous décrit le français en ces termes : Ce que nous appelons aujourd'hui « le français » dénommé aussi français « national » ou plus couramment « standard » ou « courant » et qui est la langue de l'administration et des grands médias, écrits et oraux, n'est en fait qu'une des variétés du français issues du bas-latin telle qu'elle s'est développée dans la partie nord de la France, et plus spécialement en Ile-de-France, et qui s'est imposé à l'ensemble du territoire pour des raisons historiques et politiques. C'est cette variété -le français standard- que nous prenons comme point de référence dans cette étude.

La langue yoruba

Du point de vue génétique, le yoruba est une langue tonale appartenant à la famille des langues nigéro-congolaises. Il est classé soit parmi les langues kwa soit parmi les Bénoué-congolaises. Le schéma suivant nous donne un aperçu de la généalogie du yoruba.

Tableau 2 : généalogie du yoruba



Source : (Dictionnaire universel :830)

(Les données qui ont servi à établir ce schéma sont tirées des définitions des termes “Nigéro-kordofanien” fournis par le (Dictionnaire Universel, p.830)

Le Yoruba est la langue maternelle dans quelques parties des pays suivants : le Nigéria, la République du Bénin, le Togo, la Sierra Léone, les Antilles, le Brésil et Cuba. Les locuteurs de cette langue sont désignés sous diverses appellations selon les pays où ils se trouvent. Voici des exemples que nous tirons d’(Igué et al, 1993:2) :

Tableau 3 : Les locuteurs du Yoruba et leurs désignations selon les pays

Désignation des locuteurs	Pays
Aku	Sierra Léone
Ana	Togo
Anago	Bénin
Dume	Bénin
Tchetti	Bénin
Sakete	Bénin
Lukumi	Brésil et Cuba
Nago	Brésil et Cuba

Source: (Igué et al, 1993:2)

Au Nigéria, le peuple yoruba constitue l'un des trois groupes ethniques majoritaires, à savoir les Haussa, les Igbo et les Yorubas. Les langues Haussa, Igbo et Yoruba sont les langues indigènes véhiculaires les plus importantes utilisées dans le pays. Au Nigéria, la langue yoruba est essentiellement parlée dans les états d'Ogun, d'Ondo, d'Ekiti, d'Osun, de Lagos, de Kwara et d'Oyo. Elle est aussi la langue parlée par un groupe minoritaire dans l'Etat d'Edo et dans l'Etat de Kogi.

Le yoruba, langue maternelle d'environ 20% de la population nigériane, a l'histoire de son écriture datée des années 1840. Aujourd'hui, la production en yoruba comporte des livres, des journaux et des brochures de propagande. À l'université, le yoruba est utilisé pour l'enseignement de la linguistique et de la littérature (Notre Libraire, 2000 :11).

En fait, le yoruba comme langue, est un groupement de dialectes parlés un peu partout au Nigéria et ailleurs. On peut citer parmi ces variétés estimées à plus de 15, l'Ekiti (parlé à Ado-Ekiti et ses environs dans l'État d'Ekiti), l'Ijesa (parlé à Ilesa et ses environs dans l'État d'Osun), l'Oyo (parlé à Oyo dans l'État d'Oyo), l'Ondo (parlé à Ondo et ses environs dans l'État d'Ondo), l'Ijebu (parlé à Ijebu Ode et ses environs dans l'État d'Ogun), l'Egba et l'Egbado (parles à Abeokuta et ses environs dans l'État d'Ogun), l'Igbomina (parlé à Ila-Orangun et ses

environs dans l'État d'Osun) et l'Ife (parlé à Ile-Ife et ses environs dans l'Etat d'Osun).

Ce qui nous est impossible de passer sous silence, c'est que malgré l'hétérogénéité des variétés de la langue yoruba, malgré une telle dispersion dans l'espace, les différentes composantes humaines de la grande aire culturelle, les Yorubas se considèrent comme étant de même source généalogiquement et linguistiquement. Qu'ils se disent Kétou, Eyo, Ife, Isha, Mokole, Egba, Egbado, Nago, Lukumi dans les Amériques, etc. les ressortissants de ces différents groupes ou sous-groupes se reconnaissent une origine commune (Igué et al 1993 :3).

Généalogiquement, les Yorubas se considèrent comme étant descendus d'un ancêtre commun, Oduduwa, et comme étant originaires d'Ile-Ife au sud- ouest du Nigéria.

On appelle "yoruba standard" la variété qui sert de lingua franca pour tous ces locuteurs de variétés différentes. C'est elle qui constitue la forme écrite de la langue qui est apprise à l'école et qu'on utilise pour les programmes de télévision, de radio ou de presse.

La langue en diachronie

En diachronie, la classification se fait par rapport à l'histoire. En d'autres termes, à travers l'étude de l'histoire des différentes langues, on cherche à les grouper en familles. On appelle cette manière de classer la classification génétique ou généalogique. (*Benveniste, 1966 :100*) nous explicite l'objectif visé par une telle classification en ces termes : on vise à expliquer les similarités – et aussi les différences – qui se constatent et d'autres moins apparentes, entre les langues d'une certaine aire par la démonstration de leur commune origine.

La classification génétique est donc fondée sur la "commune origine" et vise, de ce fait, à mettre en évidence la parenté historique entre les langues. Deux langues sont apparentées selon (Tesièrre 1988 : 29) : "lorsque, ce sont deux formes prises, à la suite d'une évolution différente, par une seule et même langue antérieure". Dans cette perspective, une famille de langues est un ensemble de langues qui ont une origine commune, qui s'apparentent ou en termes simples, qui ont une même langue-mère. Comme exemples de familles de langues,

- la famille indo-européenne : On qualifie ces langues d'indo-européenne" parce que les langues de cette famille étaient parlées à l'origine de l'Europe jusqu'à l'Inde. Parmi les langues indo-européennes, on compte l'Albanais, l'Arménien, les langues Baltes, les langues germaniques, le Grec, l'Indo-iranien, les langues romanes, les langues slaves, etc. Alors que les langues comme l'Albanais, l'Arménien et le Grec constituent des groupes à elles-seules, les langues celtiques, germaniques, romanes et slaves sont des sous-groupes de langues qui réunissent en leur sein de nombreuses langues.
- la famille sémitique qui comprend des langues d'Asie occidentales et d'Afrique du Nord.
- la famille Nigero-kordofanienne qui comprend deux sous-familles: la famille nigéro-congolaise (langues mandés, gur, kwa etc.) et la famille kordofanienne; etc.

La parenté universelle dont nous parlions, peut-elle nous pousser à envisager une parenté universelle des langues ? Voici ce qu'en pense (Saussure, 1982 :263) : "La parenté universelle des langues n'est pas probable, mais fût-elle vraie (...) elle ne pourrait pas être prouvée, à cause du trop grand nombre de changements intervenus".

Chantant les mérites de cette classification génétique, Meillet cité par (Tesnière, 1988 :29) affirme que "La seule classification linguistique qui ait une valeur et une utilité est la classification génétique ; fondée sur l'histoire des langues". Mais (Benveniste, 1966 :107) remarque que : "Le seul moyen de conserver à la classification génétique un sens linguistique sera de considérer "les familles" comme ouvertes et leurs relations comme toujours sujettes à la révision".

Nous ne devons donc pas la considérer comme absolue.

La langue en synchronie

La deuxième classification est celle en synchronie. Ici, à travers l'étude du fonctionnement des langues, on essaie de voir si elles possèdent des similitudes au niveau de la structure, Ici donc, l'intérêt est porté sur " le caractère des langues" (Tesnière, 1988 :29). Ceci nous conduit à classer les langues non pas en familles mais en types, d'où la notion de typologie des langues. Écoutons comment l'article "typologie des

langues” (http://fr.wikipedia.org/wiki/Typologie_des_langues) justifie : “s’il existe quelques 5000 langues parlées dans le monde, on ne peut distinguer 5000 systèmes différents. Il existe des schémas communs à des langues X ou Y qui n’ont pourtant pas de liens génétiques ni historiques. C’est l’observation de ces schémas qui permet d’établir une typologie”.

De ces propos, on voit comment la classification en types transcende l’histoire ou la généalogie pour s’intéresser aux langues de souches différentes. Jakobson cité par (Benveniste, 1966 :110) nous énonce clairement le rapport entre les deux manières de classer quand il remarque que : “la similitude de structure est indépendante du rapport génétique des langues en question et peut indifféremment relier des langues de même origine ou d’ascendance différente”.

En d’autres termes, deux langues de même famille peuvent appartenir au même type et également deux langues de même type peuvent ne pas appartenir à la même famille.

La typologie vise à classer les langues selon leurs traits caractéristiques aux niveaux phonétique, morphologique ou syntaxique. C’est à travers cette typologie qu’on arrive à dégager les traits universaux (traits communs à toutes les langues), les traits typologiques propres à certains groupes de langues ou des traits individuels propres à une langue. Ainsi, avec la typologie linguistique les critères de classification sont d’ordre grammatical ou linguistique.

De ce grand nombre de critères a résulté un flux de typologies qu’on peut cependant ramener à trois : celles qui sont d’ordre phonologique, morphologique et syntaxique.

La typologie phonologique selon Robins cité par (Malmkjær, 1991 :274) “...is based on the different ways in which languages organise sounds into phonological systems and syllable structures” (.. est basée sur les différentes manières dont les langues organisent les sons en systèmes phonologiques et en structures syllabiques) (notre traduction).

Selon cette perspective, les langues ont été typologisées, entre autres, selon les types de structures syllabiques qu’elles admettent, selon la fonction de la chute de la voix (voice pitch) (ici, on distingue les langues tonales - le mandarin, le vietnamien, l’ewe, le yoruba, etc. des langues atonales le français, l’anglais, l’espagnol, etc.), etc.

La typologie syntaxique, quant à elle, groupe les langues en fonction de divers traits syntaxiques. Depuis quelques années, elle constitue le point d'attraction de beaucoup de recherches typologiques. Parmi les typologies établies, on peut citer celles en fonction de :

- l'ordre de base des fonctions syntaxiques : sujet (S), verbe (V), objet (O). (Payne, 1990 :324) qualifie cette typologie de "the most successful ideal syntactic typology..." (la typologie syntaxique idéale la plus réussie (Notre traduction). Ici, selon (Malmkjær, 1991 :274) "Languages are typologised in the basis of the order in which S, O and V typically occur in the simple sentences of the language" (Les langues sont typologisées sur la base de l'ordre dans lequel le sujet (S), l'objet (O) et le verbe (V) se présentent typiquement dans les phrases simples de la langue) (Notre traduction). Selon les langues, on distingue les ordres suivants : SVO (exemples : l'anglais, le français, le yoruba, etc.) SOV (le japonais, le turc), VOS (le gallois). VSO (le malgache), OSV (le hixkaryana en Amazonie). Ce tableau de Gezundhajt (<http://www.linguistes.com/externes/externe.html>) que nous reproduisons ici nous fournit d'autres exemples de langues ainsi que la répartition en pourcentage des langues du monde selon cette typologie.

Tableau 4 : les langues selon l'ordre de base fonctions syntaxiques

les langues SOV	" le joueur la balle frappe"	le japonais, le turc, le coréen	41% des langues du monde
les langues svo	" le joueur frappe la balle"	l'anglais, le français, le swahili, les langue chinoise	39% des langues du monde
les langue VSO	"frappe le joueur la balle"	l'arabe classique, les langues celtiques insulaires et l'hawaïen	15% des langues du monde
les langues VOS	" frappe la balle le joueur"	le fidjien et le malgache	5% des langues du monde

les langues OSV	"la balle le joueur"	le xavante	5% des langues du monde
les langues OVS	"la balle frappe le joueur"	le hixkaryana	5% des langues du monde

Source : <https://www.linguistes.com/externes/externe.html>

Mais c'est à noter que cette typologie concerne seulement les langues qui possèdent un ordre de base pour les fonctions syntaxiques puisqu'il existerait des langues comme le Dyirbal (langue australienne) qui ne possèdent pas cette caractéristique (Malmkjær, 1991 :274).

- en fonction de l'ordre des termes au sein des syntagmes, on peut ainsi typologiser en fonction de :
 - L'ordre des modifieurs et des modifiés
 - La place de l'adjectif épithète par rapport au nom
 - La place du génitif par rapport au nom
 - La position des adpositions (pré-/postpositions) par rapport au nom
 - La présence ou non des propositions subordonnées relatives, etc.
- en fonction des catégories grammaticales (genre/nombre/temps etc.), etc.

Par ailleurs, la langue, puisqu'elle est appelée à faire part des besoins changeants de l'homme, est aussi un outil en constante évolution. (Martinet, 1970 :173) remarque, à cet effet, que : "l'évolution d'une langue est sous la dépendance de l'évolution des besoins communicatifs du groupe qui l'emploie. L'évolution de ces besoins est en rapport direct avec l'évolution intellectuelle, sociale et économique de ce groupe".

La langue varie selon divers facteurs dont l'époque, le lieu ou la région géographique, les usages sociaux, socio-professionnels ou individuels, le groupe ethnique, etc. (Thibault, op. cit :4) regroupe sous le terme générique de topotecte¹, le dialecte et le régiolecte. Il présente le topolecte comme "la forme prise par une langue donnée (dialectalisée ou standardisée) dans un sous-ensemble de son territoire". La

différence entre le dialecte et le régiolecte repose donc sur la nature dialectalisée ou standardisée de la langue.

On ne parlera de régiolecte que quand c'est la forme standard de la langue qui varie selon une région donnée. Ainsi, alors que les dialectes wallon (Belgique), franco-acadien et acadien-louisianais peuvent être considérés comme des dialectes du français, les variétés francophones du français sont à considérer comme des régiolectes du français.

(Fagyal et al, 2006 :10) présentent le dialecte comme "... a variant of a language spoken in a certain, usually large, geographical location" (une variété d'une langue parlée dans une certaine, souvent large, localisation géographique). Selon (Thibault, op. cit. :4): "Le dialecte est subordonné à la langue, il en fait partie ; il constitue un sous-ensemble de quelque chose de plus grand, et le critère de délimitation qui détermine ce sous-ensemble relève de l'espace et non du temps, des classes sociales ou de la catégorie socio-professionnelle". Cela nous amène à comprendre que la langue en tant que produit social n'est pas une unité homogène. Elle est en effet plus commode de la présenter comme un continuum de dialectes ou de variétés. D'une région à une autre, il existe des variations dans la langue qu'utilisent les locuteurs.

Il existe cependant une variété qu'on nomme langue commune, le koinè ou langue standard qui sert de lingua franca entre les locuteurs de variétés différentes d'une même langue. Nous verrons comment cette réalité se présente au sein de nos deux langues - le français et le yoruba - quand il s'agira de les contextualiser.

Le redoublement adjectival et la supplétion surtout au niveau des pronoms sont d'autres procédés qui aident à montrer cette variation numérale. Le verbe ne subit aucun changement, ne prend aucune marque non plus dans le processus de pluralisation en yoruba.

Tableau 5 : la pluralisation des classes grammaticales en Yoruba

	Nom	Adjectif	Verbe	Pronom	Déterminant
Contexte	+	+	-	-	-
Awon	+	+	-	-	-
Redoublement	+	+	-	-	+
supplétion	-	-	-	+	+

- Seul le nom a la possibilité de prendre 'awo□n' en tant que déterminant pour se pluraliser.
- Seul le nom peut être interprétable en nombre singulier/pluriel selon le contexte de communication.
- Le redoublement adjectival, nominal et cardinal (au niveau des déterminants) aide dans l'expression du nombre. Mais le redoublement adjectival est le plus important.
- La supplétion est beaucoup prononcée au niveau des pronoms et des déterminants.

Les emprunts et l'expression du nombre en français et en yoruba

Nous le jugeons de jeter un regard sur le comportement des mots venus d'ailleurs en termes de la variation en nombre dans nos deux langues sous étude.

Ces mots venus d'ailleurs, connus sous le nom d'emprunts, existent dans presque toutes les langues. Ils sont le résultat de la rencontre des peuples et par extension, de leurs médiums de communication. Quand les langues se rencontrent, elles s'influencent mutuellement et parmi la gamme d'influences possibles est le passage des mots d'une langue dans une autre. L'emprunt est comme un médium d'enrichissement interlinguistique. Le terme "emprunt" en fait se réfère à la fois à un processus et au produit de ce processus. Dans le domaine du processus, l'emprunt décrit le passage d'un élément linguistique (x) d'une langue A à une langue B et comme produit, l'emprunt sert à désigner l'élément linguistique (x) au sein de la langue B. L'élément linguistique, (x) qui passe d'une langue A à une langue B peut être de nature phonologique, morphologique, lexicale ou sémantique. C'est l'emprunt du mot ou l'emprunt lexical qui nous concerne dans cette étude.

Ces emprunts lexicaux quand ils pénètrent dans toute langue cherchent à s'intégrer dans leur langue d'accueil afin de pouvoir se comporter en termes linguistiques selon les règles de cette langue d'accueil. On se sert du terme "adaptation" pour décrire l'ensemble des changements ou des transformations que subit l'emprunt dans cette tentative d'intégration. L'adaptation peut toucher tous les niveaux de l'analyse linguistique, Ainsi, on parle d'adaptation :

- phonétique/phonologique : ici, on cherche à prononcer l'emprunt selon les règles phonologiques de la langue d'accueil

(ex : *trousers*/trauzəz/ (anglais)- *to ro sà*/tɔɾsa/ (yoruba); *bread*/bred/ (anglais) *búrẹ̀di*/burẹ̀di/ (yoruba); *shirt* / ʃe:t/ (anglais)- *shirt*/ ʃoer:t / (français). etc.)

- graphique : on cherche à écrire le mot emprunt selon les règles graphiques de la langue d'accueil (ex : *al-djabr* (arabe) algèbre (français) ; référendum (latin) -(français) ; *card* (anglais) -káàdi (yoruba) ; *albasa* (hausa) -*álíbósà* (yoruba), etc.)
- morphosyntaxique : ici, on se situe dans le domaine grammatical. C'est à ce niveau que sont décidés, en exemple, le genre et le nombre à adopter par l'emprunt dans la langue d'accueil (ex : *star* (genre commun en anglais, genre féminin en français) ; *showroom* (genre neutre en anglais, genre masculin en français), etc.)

Les emprunts et l'expression du nombre en français

Les emprunts abondent dans la langue française. Ils ont été et continuent d'être une voie importante pour l'enrichissement lexical en français. Ce tableau que nous tirons de (Oshounniran, 2013: 46) nous donne un aperçu des mots que le français à travers les âges a empruntés à d'autres langues :

Tableau 6 : des exemples d'emprunts en Français

Langues	Emprunts
Gaulois	galet, sapin, carrosse, ambassade tec
Germanique	bleu, blanc, gris, haie, blé, gazon, renard, chouette, guerre, flèche, haïr, etc.
Arabe	algèbre, chiffre, zéro, zénith, alcool, calife, coton, magasin, matelas, etc.
Persan	azur, babouche, épinard, etc.
Turc	gilet, savate, cravate, etc.
Italien	caleçon, pantalon, costume, veste, dessin, alerte, alarme, pommade, colis, etc.
Espagnol	camarade, moustique, chocolat, cacao, cacahuète, tornade, cédille etc.

Portugais	caravelle, caramel, fétiche, pintade, marmelade, ananas, etc.
Tchèque	obus, pistolet, robot, etc.
Anglais	star, rail, wagon, manager, stress, boxe, sprint, tennis, etc.
Allemand	Album, statistique, paranoïa, etc.
Japonais	kimono, judo, etc.

A l'analyse du comportement en nombre de quelques emprunts du français à quelques langues, nous observons que le français adopte un comportement hybride quant à la pluralisation des emprunts en français : dans la plupart des cas selon les règles du français mais souvent on pluralise selon les règles de la langue source et dans d'autres contextes, les deux possibilités (pluralisation à la française et pluralisation selon la langue source) sont données au choix. Voici des exemples :

- (a) **Pluralisation à la française** : On pluralise avec le morphème 's' de pluralisation, Ex :
- Les emprunts au latin : des albums, des alinéas, des spécimens, des référendums, des médiums, des forums, etc.
 - Les emprunts à l'anglais : des addicts, des tasks, des cardigans, des blogs, des business, des boss, des bus (les noms qui se terminent en 's' sont invariables en français alors que 'business', 'boss', 'bus' se pluralisent respectivement en 'businesses', 'bosses' et 'buses' en anglais)
 - Les emprunts à l'italien : des altos, des fiascos, des spaghettis, des corifettis, des macaronis, etc.
- (b) **Pluralisation selon les règles de la langue source** : ici on pluralise selon les règles en vigueur dans la langue prêteuse. On peut illustrer cela avec les emprunts à l'anglais :
- les adjectifs varient en français selon le nombre du nom mais en anglais, ils sont invariables. Les adjectifs anglais en français sont invariables. Donc, ici, on pluralise selon les règles de l'anglais : des parents **cool**, des joueurs **fair-play**, des concerts **live**, des actrices **sexy**, des outils **marketing**, des comptes bancaires **off-shore**, des lunettes **new-look**, etc.

- Il en est de même pour les mots composés empruntés à l'anglais. En français, lorsque le composé se présente sous la forme N + N, les deux termes prennent la marque du pluriel alors qu'en anglais, c'est la tête du composé seule qui prend la marque du pluriel. La tendance observée en français, cependant, avec ces mots composés empruntés à l'anglais, est qu'ils sont pluralisés selon la pluralisation anglaise : des fan-**clubs**, des week-**ends**, des camping-**cars**, des baby-**sitters**, des reality-**shows**, des cow-**boys**, etc.
- (c) **Pluralisation à la française et pluralisation selon la langue source** : ici les deux possibilités sont acceptables en français. On rencontre des exemples (le premier membre de ces exemples est la pluralisation à la française, le deuxième selon la langue source) parmi :
 - Les emprunts au latin : un maximum = des **maximums/maxima**, un optimum = des **optimums/optima**, etc.
 - Les emprunts à l'italien : un graffiti = des **graffitis/graffiti**, un lazzi = des **lazzis/lazzi**, un solo = des **solos/ soli**, un scénario = des **scénarios/scenarii**, etc.
 - Les emprunts à l'anglais : un party = des **partys/parties**, un match = des **matches/matches**, un ranch = des **ranchs/ranches**, un sandwich = **sandwichs/sandwiches**, un businessman = **businessmans/businessmen**, un elderstateman = des **elderstatemans/elderstatemen**, un gentleman = des **gentlemans/gentlemen**, etc.
 - Les emprunts à l'arabe ici, on remarque un triple choix : un moudjahid = des **moudjahids** (français) / **moudjahidines** (arabe) / **moudjahidines** (arabe + français), un wilaya = des **wilayas** (français) / **wilayate** (arabe) / **wilayates** (arabe + français).

Les emprunts et l'expression du nombre en yoruba

Le yoruba emprunte principalement à l'anglais, au hausa et à l'arabe (souvent via le hausa). Donnons un aperçu des emprunts en yoruba à

travers ces emprunts tirés d'Ogunbowale (cite par Oshounniran 2013: 64).

Tableau 7 : les emprunts en yoruba

Langues	Emprunts
Anglais	epìn-nì, gómìnà, kánsilò, kúáyà, tṛṛṣà, kalẹ̀ndà, kápeṣẹ̀ti, sínimá, páànu, búlùù, kṛfi, rẹ̀lùwẹ̀
Hausa	fìlà, àlùbṛsà, àlàfià, wàhàlà, làbàrè, mṛsà, gbúbúrú, nàmà, ràgó, báàrà, lówàni
Arabe	kálàmu, dúníyàn, sánmà, mṛsàlasi, jímṛ
Français	pṛtimátò (via l'anglais)

Les emprunts en yoruba subissent toutes les diverses formes d'adaptation mentionnées précédemment. Ils sont prononcés et écrits selon les règles phonologiques et graphiques du yoruba. En voici quelques exemples des emprunts de l'anglais :

uniform /ju:nəfɔ:m/ = yunifo o mu /ju:nəfɔ:mu/, vendor/vendə/ = fendo /fedɔ/, video/vidiəʊ/ = fdio/fidio/, polish/pɒlɪʃ/ = po liʃi/kpɔliʃi/ et se comportent selon les règles morphosyntaxiques (nombre, genre, etc.) du yoruba. C'est l'adaptation en nombre des emprunts en yoruba qui retiendra notre attention.

La pluralisation en yoruba peut être contextuelle ou structurale. Au niveau contextuel, on pluralise à travers le contexte de communication et au niveau de la structure, on pluralise principalement avec le morphème 'awo n'.

Suite à l'analyse de quelques emprunts en yoruba, on découvre que le yoruba pluralise ses emprunts selon ses propres règles. Pour une langue à flexion comme l'anglais, par exemple, on remarque que le yoruba fait fi de ces marques de pluralisation de l'anglais pour ne pluraliser que selon ses propres règles : "awon", le contexte de communication et les adjectifs indéfinis. Illustrons avec ces exemples :

- **Awo n gomina** naa ti wo le. (awo n).
(the governors) = les gouverneurs
- Mo ti ri **awo n so ja** ni ilu eko. (awo n)
(the soldiers) = les militaires

- Nibẹ lo ti ko **iṣẹ awon tiṣa** (awo n)
(the teachers) = les professeurs
- **Ẹ** lo gbe baagi mi ati **gbogbo goolu** mi. (l'adjectif indefini "gbogbo")
(all my golds) = tous mes ors
- **Awo n lo o ya** n gbiyanju lati yo o kunrin yi okuro ni wahala.
(awo n)
(the lawyers) = les avocats
- Bawo ni **so o bu gbigba** se ṣoro ni ilu yi ? (le contexte)
(shops) = les boutiques
- **Lanlo o du** lo ni so o bu to po ju ni Eko. (le contexte)
(landlords) = les propriétaires

Cependant, dans la bouche des élites, qui sont de parfaits bilingues en anglais et en yoruba, et qui maîtrisent de ce fait, les règles de pluralisation de la langue anglaise, il est plus fréquent de voir ces emprunts se pluraliser selon les règles de l'anglais. Chez cette catégorie de locuteurs, ces emprunts sont aussi prononcés selon la prononciation anglaise. Voici des exemples :

- O po lo po **teachers** lo ti de sibi. (beaucoup de professeurs)
- Eyin **soldiers** ni ẹ jẹ ki alaafia po . (vous les militaires)
- Ipade awo n **doctors** le pupo (les médecins)
- Awo n **Muslims** ati **Christians** wa si ipade na. (les musulmans et les chrétiens)
- **Sẹ ẹ** ti ko **papers** kuro ninu photocopying **machines** yẹn (les papiers, les machines)
- Mo ra **bicycles** merin ni ana. (quatre bicyclettes)

Conclusion

A la suite de cet exposé sur l'expression du nombre et les emprunts en français et en yoruba, essayons maintenant de tirer une conclusion. Les deux langues de notre analyse, c'est-à-dire le français et le yoruba ont tous les deux des comportements hybrides lorsqu'il s'agit du nombre au sujet des emprunts. Le français peut pluraliser selon ses propres règles linguistiques ou fait adaptation soit phonologique, soit lexicale, morphosyntaxique dans la langue d'accueil. Il se peut toutefois que le

français accepte les deux possibilités pour l'emploi de quelques-uns des emprunts. Ici, la divergence d'emploi reste au niveau des usagers. En ce qui concerne la notion du nombre, et les emprunts en yoruba, cette langue se voit très fidèle à sa langue en raison qu'elle cherche à s'intégrer tous les mots empruntés dans les domaines linguistiques trouvés dans sa langue. Elle arrive à changer la graphie, le niveau phonologique et morpho-syntaxique. Seules les élites restent fidèles parfois aux règles de la langue d'accueil.

Liste des tableaux

Tableau 1 : généalogie du français

Tableau 2 : généalogie du yoruba

Tableau 3 : les locuteurs du yoruba et leurs désignations selon les pays

Tableau 4 : les langues selon l'ordre de base fonctions syntaxiques

Tableau 5 : le pluralisme des classes grammaticales en yoruba

Tableau 6 : des exemples d'emprunts en français

Tableau 7 : les emprunts en yoruba

Références

Benveniste, E. (1996) : *Problèmes de linguistique générale I*, Paris : Editions Gallimard.

Caussat, P et al (1977) : la linguistique, Paris, Larousse.

Dubois, J (1969) : grammaire structurale du français : la phrase et les transformations, Paris, Larousse.

Fagyal, Z: et al. (2006): *French: A Linguistic Introduction*, United Kingdom: Cambridge University Press.

Fromkin, V. et Rodman, R. (1978): *An Introduction to Language*, Second Edition, London: Holt-Sanders International Editions.

Huot, H. (2001); *Morphologie: Forme et sens des mots du français*, Paris : Armand Colin.

Igué, A.M. et al (1993): *Etude dialectologique des parlers yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo*, Centre National de Linguistique Appliquée, Cotonou.

Malmkjer, K. (1991): "Language Typology" in Maimkjær, K.(ed): *The Linguistics Encyclopedia*, London and New York: Routledge, p.272-276.

Martinet, A. (1970): *Eléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin.

- Mounin, G.** (1974) : *Dictionnaire de la linguistique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Notre Librairie** (2000) : *Revue des littératures du sud. Littératures du Nigéria et. du Ghana*, Paris.
- Oshounniran, T. A.** (2013) : "*Les emprunts de source anglaise en français et en yoruba : Morphologie et fonctionnement*", Thèse de doctorat présenté au Département de français, Université d'Ilorin
- Payne, J.R.** (1990) : "Language Universals and Language Types" In Collinge, N. E. (ed): *An Encyclopedia of Language*, London and New York. Routledge, p. 281-330.
- Ramat, P.** (1985): *Typologie linguistique*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Saussure, F.** (1962, 1982) : *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- Tesnière, L.** (1988) : *Éléments de syntaxe structurale*, Paris: Editions Klincksieck.

Sitographie

- Dorais, L-J. (1979) : *L'anthropologie du langage*
http://classiques.uqac.ca/contemporains/dorais_louis_jacques/anthropo_du_langage/anthropologie_du_langage.pdf Consulté le 02/07/2021
- Gezundhajt, H., "*Les linguistiques externes*",
<http://www.linguistes.com/externes/externe.html> consulté le 22 juillet, 2021
- Thibault, A. "*Linguistique comparée des langues modernes*" - L4LM42 LF - 4e semaine
<http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/LingCompSemaine4.pdf> consulté le 04 janvier 2022.
- "*Typologie des langues*"
 (http://fr.wikipedia.org/wiki/Typologie_des_langues) consulté le 05 janvier 2022